

Aperçus historiques sur Notre-Dame de Peyrègues

par Jean-Claude FABRE

En 1974, un article de M. Fau, notre président, attirait mon attention sur les ruines gothiques de Peyrègues, près de Saint-Antonin. « Son histoire demeure très mal connue, faute de documents », disait-il ; puis il citait ceux qui sont contenus dans le second livre de Moulenq.

Il était impossible, à mon avis, qu'une église dont la présence est constatée depuis le XII^e siècle ait laissé si peu de traces. Après des recherches aux archives de T. & G., de l'Aveyron, ainsi qu'à celles de Saint-Antonin, je suis aujourd'hui en mesure de fournir d'autres renseignements (1).

En guise de préambule, remarquons simplement que le site de Peyrègues servit depuis l'antiquité comme voie de communication. D'après Devals (2), l'ancienne voie de Cos à Najac passait par Saint-Antonin, Peyrègues et Carrendier. L'abbé Lafon, dans son « Histoire de l'abbaye de Saint-Antonin en Rouergue » (3), dit exactement la même chose.

*
**

Le plus ancien document concernant Peyrègues est, à ma connaissance, l'acte du 16 des calendes de mai 1152 (4) par lequel B. Raimundi, du conseil de Blanca, sa femme, et de ses amis, donne les dîmes et d'autres droits de Ste Eulalie d'Arnac, de Peyrègues, de Saint-Amans le Vieux et du mas du Columber, à P. Sigfred, prieur de Saint-Antonin. Raymond dépose l'acte sur l'autel du martyr Antonin ; en contrepartie, les deux époux peuvent, s'ils le désirent, entrer au couvent. Sont présents Isarn,

(1) Je remercie vivement Mlle Laforgue, M. Delmas et M. Julien, les conservateurs respectifs, pour leurs renseignements et l'obligeance avec laquelle ils ont mis leurs archives à ma disposition.

(2) « Répertoire archéo. du dép. de T.-et-G. » - bulletin de la Société Archéologique de T.-et-G. (BSATG) t. 2, 1872, pp. 364, 368.

(3) Mémoires de la soc. des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, t. 12, 1879-80, Rodez, 1881, in-8°, p. 5.

(4) T.-et-G., G 873.

Guillaume Jourdain, Pierre, Vicomtes de Saint-Antonin, et plusieurs chevaliers et prud hommes.

Encore ne s'agit-il pas d'une donation, mais bien plutôt d'une restitution, ces droits ayant été usurpés, comme cela s'est fréquemment produit ailleurs, par Raymond ou peut-être même par ses ascendants. Il faut donc placer plus haut, au moins au début du XII^e siècle la fondation de notre église. Cette attribution ne me semble pas téméraire car, à cette époque, l'endroit était déjà habité ou cultivé. En effet, en octobre 1168, Guillaume Forners donne « à Dieu et à l'hôpital des portes Merveilles qu'on appelle Las Treilles, pour le service des pauvres, pour l'amour de Dieu et pour la rédemption de son âme et pour rémission de ses péchés » certaines terres et droits qu'il possède dans Saint-Antonin, aux alentours, « et enfin sur la terre qu'il a située à Peyrègues, qui est proche la terre de Dardé Galline qui a été de Pierre de Marsac ». Acte passé sous le pontificat d'Alexandre III, régnant Louis VII (5).

L'acte de 1152, cité partiellement par Moulenq en ce qui concerne Arnac (6), a été connu dans sa totalité par J.-L. Rigal (7) et par le chanoine Galabert. Je ne dirai pas que ce dernier en a fait un usage immodéré, mais il s'en est servi au moins six fois (8).

Quelques années plus tard, le 2 des calendes de décembre 1175, le pape Alexandre III adresse à Etienne, prieur de Saint-Antonin, une bulle ordonnant d'observer la règle de St Augustin et confirmant tous les privilèges et biens du monastère ; suit une liste de 22 lieux, parmi lesquels figure Sainte Marie de Peyregras.

La date est confirmée par Rigal (9) et par Camille Couderc (10). Le texte de la bulle a de plus été recopié lors d'un procès au XIV^e siècle (11). J'insiste là-dessus car l'abbé Vaissière (12)

(5) Arch. de St-Antonin, GG 40. Inventaire Philippi, titres de l'hôpital, F^o 3 r^o et v^o. Cet acte a été utilisé par Moulenq (doc. hist., t-2, p. 418) pour l'hôpital de Saint-Antonin, mais non pour Peyrègues.

(6) T. 1, p. 414 et t. 2, p. 447.

(7) « Notes pour servir à l'hist. du Rouergue », 2^e série, Rodez, Carrère, 1926, in-12, p. 44. Il se réfère à la collection de Languedoc (Doat) Vol. 124, f^{os} 286-287.

(8) Se rapporter à nos bulletins (BSATG) : t. 15, t. 29, t. 53, t. 57, t. 59, t. 61.

(9) Rigal — op. cit. — pp. 46-47-, qui cite pour preuve Jaffé Wattenbach « Regesta pontificum Romanorum » - II, 2^e éd., n^o 12525

(10) « Bibliographie historique du Rouergue » - t. 2, Rodez, Carrère, 1933, in-8^o sur 2 col, p. 488. Il s'appuie sur l'autorité de Wilhem Wiederhold « Papsturkunden in Frankreich » - Berlin, Weidmann, 1913, in-8^o, VII, p. 137 n^o 89.

(11) Aveyron, G 942 (avec date du 12 des calendes de déc. 1175). La date de 1175 se retrouve 4 fois dans T.-et-G., G 1019 (copies du 17^e s.)

(12) « St Antonin, prêtre, apôtre du Rouergue, martyr de Pamiers » - Montauban, Forestié neveu, 1872, in-16, p. 189.

la date de 1165, ce qui a provoqué une série d'erreurs. L'abbé Lafon (13), qui a vraisemblablement connu l'ouvrage précédent, donne la même date, Moulenq, qui cite Vaissière, en fait autant (14) ; et ce jusqu'au chanoine Galabert qui, d'après Moulenq, la donne plusieurs fois (15).

Cette bulle est confirmée par une autre bulle du pape Lucius III (16), du 3 août 1184, adressée à Raymond, prieur de Saint-Antonin « in Condatensi pago ». Il y est également question de la règle de St Augustin et des possessions du monastère ; dans le nombre se trouve Sainte Marie de Peyregos.

Pour le XIII^e siècle, je n'ai trouvé qu'une sentence arbitrale, du 10 des calendes de juin 1284 (17), prononcée entre l'Evêque de Rodez et le prieur de Saint-Antonin. L'église de Saint-Antonin est déclarée exempte, conformément aux privilèges accordés par le Saint-Siège (18). La présentation à l'évêque pour certaines cures appartient au prieur et aux chanoines ; l'évêque y aura droit de visite et de procuration. « Quant aux églises de Ste Alauzie, St Amans, La Madeleine, Salet, St Martin de Lezinac, N.-D. de Peyrègues, Ste Alauzie la Bistorta (19), sans paroissiens, que le couvent possède pour l'usage de la mense commune, elles resteront au couvent, sans présentation ni procuration à l'évêque ». Cette sentence n'eut pas d'effet « en raison de l'opposition du prieur, de ses gens et d'un grand nombre de ses partisans menaçant de détruire la maison où se trouvaient les exécuteurs qui furent forcés de se retirer » (1303).

En ce qui concerne le XIV^e siècle, les documents sont plus abondants. Je ne parlerai pas des actes contenus dans Moulenq et rapportés par M. Fau (20) : on peut facilement consulter ces ouvrages. Notons tout d'abord que le lieu de Peyrègues, à défaut d'être habité, comme nous venons de le voir, était tout de même cultivé. En effet, le 8 janvier 1318, il est fait vente d'une vigne située à Fonguiniès, qui « s'étend depuis le chemin de Fonguiniès jusqu'à Labro de Peyrègues ». (*)

(13) Lafon — op. cit. — pp 10, 35, 36.

(14) Moulenq, t. 2, voir les diverses notices de l'archidiaconé de St-Antonin.

(15) BSATG, t. 15, 1887, p. 291 - recueil académie Montauban, t. 10, 1894, p. 183 Galabert rectifie cette date dans son article lu BSATG, t. 59, 1931.

(16) T. & G., G 876 et C. Couderc - op. cit. p. 488.

(17) Aveyron, G 397 - texte de l'inventaire-sommaire p. 164.

(18) v. Vaissière - op. cit. - pp. 188-189 - bulle d'Urbain II, de 1090, en plus de celles déjà citées.

(19) J'ignore l'emplacement de cette église. Il y avait plusieurs Ste Eulalie (ou Alauzie) : une à Arnac ; deux à Saint-Antonin : la propedana (proche) et la longuedana (éloignée) ; une autre, Ste Eulalie del Candé, était annexe de Servanac.

(20) J.-C. Fau - BSATG. t. 99, 1974, pp. 23-27.

(*) arch. Saint-Antonin, GG 40 - inventaire Philippi, hôpital - f° 117 v°.

Le jeudi après la St Barthélémy (1331), Etienne de Cayssac, fils de teu Bertrand, et Prohet de Cayssac, fils d'autre Pronet lui aussi décédé, bourgeois de Saint-Antonin, donnent au couvent de leur ville, représenté par Déodat Begon et Bertrand de Fontaines, celleriers, des dimes en blé, vin et carnelage sur les terroirs d'Aliguières, Marsac, Peyregos et Paradis. « Ils déclarent qu'ils font cette donation ou restitution parce que les dîmes sont de leur nature des biens de l'Eglise que le laïque ne peut retenir sans pécher, et en remerciement de nombreux services reçus du couvent » (21). Cet acte rappelle beaucoup celui de 1152.

De 1341 à 1345, un procès en cour de Rome oppose Pierre de Biron, prieur de Saint-Antonin, et Girbert, évêque de Rodez, au sujet de l'exemption de l'ordinaire prétendue par le monastère (22). Parmi les nombreuses formalités, un acte, dressé dans le cloître de Saint-Antonin le 17 janvier 1342, retient notre attention car au nombre des témoins figure Raymond Vacroire, recteur de Notre-Dame de Peyregas.

Un registre du XVI^e siècle donne quelques indications pour la culture du sol à cette époque. En 1377, Peyre Carruelh paye une rente annuelle d'une quarte de froment (23) pour une pièce de terre et une vigne à la combe de Peyrègues. Vingt ans plus tard, en 1397, Peyre Brantier paye 4 sols tournois pour une terre et une vigne. Enfin, en 1400, Arnaud Motas paye 5 sols tournois pour sa terre et son colombier de Peyrègues (24).

Auparavant, le 11 mars 1391, le commandeur de l'hôpital majeur de Saint-Antonin avait passé avec Etienne Delpech, de la même ville, un bail a fief au sujet d'une vigne et d'une terre à Peyrègues, sous la censive de 3 sols 2 deniers payable annuellement à la Noël et 8 deniers tournois d'acaptés et autres droits (25). Les terres dont il est question dans ce laps de temps de 23 ans confrontaient avec 7 autres terres et 7 vignes, ce qui donne une idée de l'étendue des cultures.

La date de 1391, aussi donnée par Moulenq (26) en ce qui regarde plus spécialement l'église, est intéressante car elle prouve au moins une chose, c'est que l'édifice a survécu aux guerres contre les anglais qui, dans la région, ont été rudes avec les sièges de Saint-Antonin et de Feneyrols (27).

(21) T.-et-G., G 875 - texte de l'inventaire-sommaire p. 277.

(22) Aveyron, G 942. La bulle d'Alexandre III, de 1175, est reproduite dans ce procès.

(23) La quarte (ou carte) valait environ 44 litres. C'était le quart du sétier.

(24) T.-et-G., G 958. « Brevet des instruments grossatz qui sont aux archifs du chapitre ». in-4°, sans date, texte en occitan du 16^e siècle, f° 93.

(25) arch. Saint-Antonin, GG 40 - inventaire Philippi, hôpital - f° 240 v°.

(26) Moulenq - op. cit. — t. 2, pp. 410-411.

(27) Jules Momméja - « Le grand siège de St Antonin » - éd. Occitania, 1927, petit in-8°, VIII + 67 p.

Au XV^e siècle, les visites pastorales des évêques de Rodez ne nous apprennent rien de plus. Celle de Vital de Mauléon en 1419, plus tard celle de Guillaume de la Tour, celles de Bertrand de Chalençon en 1460, de Bertrand de Polignac en 1495, ne mentionnent pas Peyrègues. Il en est de même, au XVI^e siècle, pour les visites de François d'Estaing en 1506 et 1519 (28).

Les pouillés du diocèse de Rodez de 1500 et 1510, utilisés par Camille Daux pour son article sur le Rouergue montalbanais, sont également muets à ce sujet. Celui de 1510 fait par Jean Pomarède, secrétaire de l'Evêque François d'Estaing, a été mis à jour jusqu'à la fin du XVII^e siècle par Jean Peytavin, archiprêtre de Conques. A la fin de son travail, M. Daux signale seulement, parmi d'autres églises ruinées, « N.-D. de Peyregas, près du ruisseau de Peyrègues, relevant du chapitre de Saint-Antonin » (29).

Il peut y avoir une explication à ce silence. Nous ne savons pas à quelle date l'édifice roman fut ruiné. Nous ignorons pareillement la date d'achèvement de l'église gothique. Il est possible qu'entre ces deux dates il se soit écoulé une assez longue période expliquant en partie l'absence de documents.

Heureusement pour nous, restent les livres de comptes. « L'extrait des rentes du moustié tirés du rolle des alivremens, 7 avril 1500 » (30) fournit même un renseignement capital : Guilhem Delmur possède « tres cartas de terra et miech journal de prat » (31) à Peyrègues « confr. (confrontant) am la gleysa de Peyrègues ». Les ruines de l'église actuelle, dit M. Fau, correspondent à la fin du XV^e, ou au début du XVI^e siècle. Puisque les terres de Delmur confrontent avec l'église en 1500, il faut donc reporter la construction à la fin du XV^e siècle.

Une petite statistique, faite uniquement sur Peyrègues et ses environs immédiats, c'est-à-dire le ruisseau de Lesert ou Lusert, permet de se rendre compte que seize propriétaires se partagent alors vingt parcelles. Les cultures se répartissent de la sorte : dix vignes, trois champs, deux prés, deux chenevières, deux saulaies (albarèdes) et un jardin. Compte tenu de la configuration du terrain, la surface cultivable est morcelée.

(28) Tout au moins d'après ce qu'en disent les différents numéros de la « Revue historique du Rouergue » - articles de C. Belmon.

(29) C. Daux - BSATG, t. 26, 1898, pp. 219-238.

(30) T-et-G, G 957 — Cet extrait du manifeste des rentes dues au prieuré de Roussergues (Tarn), écrit en occitan, est certainement postérieur à 1500, mais d'une écriture du 16^e siècle.

(31) Anciennes mesures. Au 18^e siècle, à Saint-Antonin, la quarte vaut 52 ares 63 (Gabriel Ruck « Système légal des poids et mesures ». Montauban, 1838, p. 97). Le journal de pré correspond à ce que l'on fauche dans un jour, soit 38 ares 52. Le journal de vigne ne vaut que 3 ares 21, ce que l'on fuit dans le même temps, mais dans des saisons différentes.

Quelque temps plus tard, le 3 juillet 1533, Jean Domergua, marchand de Saint-Antonin, vend à Pierre Vernha, de la même ville, une maison sise rue Pullat (?), au prix de 33 livres tournoises ; l'acheteur paie comptant avec 12 écus et de la monnaie. Il y a un cens de 5 sols au profit de Peyrègues qui, dans cet acte, est qualifiée de « capellania ». Une note postérieure indique P. J. Vallat comme chapelain (32).

Dès la seconde moitié du XVI^e siècle, commencent les guerres de religion : églises et couvents de Saint-Antonin sont ruinés de 1562 à 1575 (33). Dans son article sur la Réforme à Saint-Antonin (34), le chanoine Galabert dit qu'en 1572-73 disparaissent une dizaine d'églises situées dans cette juridiction ; malheureusement, il ne les nomme pas. Notre église a probablement fait partie de ces édifices ruinés, ce que semble bien confirmer un acte des archives départementales. C'est une requête, datée du mois d'août 1595, des paroissiens de Peyrègues au sénéchal du Rouergue. Il y est dit que le chapitre de Saint-Antonin, en tant que prier de la dite paroisse, touche le droit de dîme ; néanmoins, il y a quarante ans qu'il n'y a fait célébrer aucun office. Les paroissiens s'en plaignent et proposent « de faire acoutrer l'esglize afin que le divin service se puisse à nouveau faire ». Pour cela, on utiliserait la sixième partie des fruits ou revenus de l'église. Suit un appointment de Jean d'Arpajon de Sévérac, sénéchal et gouverneur du Rouergue, assignant à Villefranche de Rouergue le syndic du chapitre de Saint-Antonin, « à jour certain et compétant » (35).

Pour en terminer avec cette période, disons que Jean Audubert possède vers la fin du siècle, une maison à Peyrègues, confrontant avec les terres de Jacques Roques, de Peire Dausou, et le ruisseau de Lusert, pour laquelle il paie 2 sols de rente au chapitre de Saint-Antonin (36).

En 1601, dernière date que donne Moulenq, l'église est desservie par un vicaire nommé par le chapitre. La supplique de 1595 a donc porté son effet, tout au moins en partie. Dans le cas d'une destruction partielle en 1572-73, il faut admettre que l'édifice a été restauré pour être à nouveau livré au culte. Toutefois, ces réparations, si réparations il y a, ont été sommaires, sans portée ni durée.

(32) T-et-G., G 954 - parchemin en latin. Cet acte est mentionné dans G 916.

(33) Moulenq, t. 1, pp. 411, 429, 430 et t. 2, pp. 414 à 418.

Robert Latouche « Saint-Antonin, pages d'Histoire » - Montauban, Masson, 1913, p. 50 — ou, pour la 2^e édition de 1926, pp. 59 60.

(34) BSATG, t. 50, 1922, p. 46.

(35) T-et-G., G 954 - grosse. L'inventaire-sommaire dit par erreur (p. 321) que cette supplique est adressée à l'évêque de Rodez.

(36) T-et-G., G 1010. Signalons en passant la présence d'un Guiral Dausou à Quergoalle en 1334 (T-et-G., G 1017).

Il n'apparaît pas que l'église ait été détruite lors des guerres de 1621-1622. On conserve les dépositions de huit témoins lors d'un procès qui a opposé, en 1663, Sébastien des Grèzes, prieur-mage de Saint-Antonin, aux consuls de la ville, sur les dégâts commis par les protestants (37). Ces témoignages, qui arrivent plus de quarante ans après les événements, ne sont pas très précis sur les dates, mais paraissent fidèles quant aux faits. Il en résulte que les paroisses ou annexes de la Mandine, Saint-Antonin, Servanac (38), Carrendier, Quergoalle, ont souffert de ces guerres avant le siège de Saint-Antonin en 1622, et que l'église de Ste Sabine a été partiellement démolie après ce siège (39). Peyrègues n'est pas mentionnée.

Une liasse des archives de l'Aveyron complète nos renseignements en la matière (40). Le 4 janvier 1635, à Saint-Antonin, Mgr Bernardin de Corneilhan, évêque de Rodez écrit ceci : « ...au curé et marguilliers de l'esglise Nostre Dame de Peiregues, salut. Faisant la visite générale de nostre diocèse sur les manquements et deffauts trouvés en v^{re} (votre) ditte esglise et paroisse, avons ordonné que lad. esglise sera couverte et réparée dans huit mois et mise en estat pour y faire le service divin aux despans des sieurs prieur et percepvants dismes... ». L'acte est notifié aux gens du chapitre de Saint-Antonin, le 13 mai de la même année, par Pierre Favarel, bayle royal de la ville.

Cette ordonnance est restée sans effet car, le 30 août 1669, à Saint-Antonin, une requête est présentée à Mgr Gabriel de Voyer de Paulmy, évêque de Rodez, en tournée pastorale, par 16 particuliers « tous habitants et bien tenants dans la paroisse appelée de Peiregues, juridiction dud. Saint Anthonin dans V^{re} diocèse, disants que l'esglise dud. Peiregues ayant esté ruisnée lhors des guerres civiles de ceux de la R P R et entièrement descouverte et demeurée depuis en cest estat sans que le sieur prieur et scindic du chapitre dud. Saint Anthonin ayent daigné de la réparer pour la mettre en estat d'y pouvoir faire le service divin... ». Un peu plus loin, nous trouvons que « les suppts (suppliants) ou leurs devanciers auroint requis verbalement et souventes fois le scindic dud. chapitre de vouloir exécuter lad. ordonnance... et y faire le service divin pour le salut et consolation des paroissiens qui sont comme des brebis esgarées sans avoir aucun lien dans toute la paroisse pour se pouvoir assembler ny aucun curé ne vicaire pour les convoquer et y faire led. service ». Le texte

(37) T-et-G, G 896.

(38) L'église du lieu avait déjà été brûlée en 1567 (Galabert, op. cit., BSATG, t. 50 p. 44)

(39) La capitulation de leur ville n'a d'ailleurs pas refroidi les ardeurs belliqueuses des protestants de Saint-Antonin car, dès la fin du mois d'août, ils s'en prennent au village de Féneyrols (Galabert - idem - p. 78).

(40) Aveyron, G 312.

ajoute qu'en plus de la réfection des parties hautes, il faut aussi « lever un autel ».

Nous voici maintenant fixés, à défaut de date précise, sur les dommages subis lors des guerres de religion : l'église est sans voûte ni toiture et l'intérieur, sans nul doute, saccagé. La requête, notifiée au chapitre de Saint Antonin le 31 août 1669 par Isaac Boulet, sergent royal de la ville, n'a probablement pas eu plus de succès que celle de 1595 ou que l'ordonnance de 1635, car les ruines actuelles ne présentent guère de vestiges du XVII^e siècle.

Quelque temps après, en 1677, il est fait mention d'une chapellenie desserviable dans l'église.

Par ailleurs, d'autres documents fournissent des informations supplémentaires pour les XVII^e et XVIII^e siècles. En 1605, Pierre Bourdaries et Bertrand Segui payent deux sols pour leurs biens de Peyrègues (41). L'année suivante, Antoine Amouroux, dit Rabadet, reconnaît une pièce de terre d'environ une émine « acize au terroir del riu del Luserp... confrontant chemin tandant à l'esglise de Peyrègues... avec la rante de 24 sols ». Le sieur Rossennac fait de même en 1608 pour une petite parcelle située au même terroir (42).

Le terrier des vérifications des fiefs et rentes de l'hôpital de Saint-Antonin, de 1701, nous renseigne sur l'occupation des sols. Un fief situé à Fonguiniès, près de Peyrègues, contenant 16 boisseaux (43), est « cy devant reconnu en l'an 1613 et le dernier novembre par Pierre Seguy et Antoine Roques, laboureurs de Peyrègues, sur la rente de un sol, reconnaissance retenue par Dupin, notaire... » (44).

Dans une liève de 1633 concernant les paroisses de Féneyrols et d'Espinassas, un Jean Dausou, de Peyrègues, paye une rente en froment. Le montant n'est pas indiqué, pas plus d'ailleurs que le bénéficiaire de la rente, mais il s'agit vraisemblablement du Seigneur de Féneyrols (45).

Dans le rôle de cette même année courante 1633, taillable de Saint-Antonin, Peyrègues, qui est qualifiée de chapellenie, figure pour un peu plus d'une livre. Le 4 janvier suivant, Pierre Delpech et Catherine Guasc, mariés, reconnaissent tenir en fief

(41) T-et-G, G 1019. Extrait des reconnaissances de 1604 à 1617, Dubois, notaire.

(42) T-et-G, G 1009. Arpentages de 1605 à 1608 faits par Jean Delmas, Dubois notaire.

(43) Le boisseau vaut 3 ares 29 (Ruck - op. cit. - p. 97). L'émine, citée plus haut est la moitié de la sétérée soit, à Saint-Antonin au 18^e siècle, 105 ares 26.

(44) Arch de Saint-Antonin. GG 39, f^o 151 r^o.

(45) Aveyron, G 1110. A ce sujet, voir Galabert, « Féneyrols », recueil Académie. Montauban. 1894, et Moulenq, t. 2, pp. 393 et 453.

de la chapelle de Peyrègues une pièce de terre d'une éminée et une vigne de deux journaux à Malbraguet, sous la rente d'une demi-quarte de froment. Le 30 juillet, Jean Loupiac reconnaît à son tour une maison de deux étages située à Saint-Antonin, rue des Tamies, sous la rente de 15 sols (46).

En 1667, Antoine Bénasech Catarel dénombre deux vignes au terroir de Marssac. L'une de ces vignes appartient, en 1701, à Pierre Bénasech Catarel, brassier, l'autre à Jean de St Just Blasy, Chap^{er} (chapelier ?). L'acte est barré ; une note marginale signale que Catarel paye une rente d'un sol à la chapellenie de Peyrègues et que le sieur Dupin en est chapelain au mois de juillet 1684 (47). Il l'est encore en 1690 ; à cette date, il possède d'autres chapellenies, dont celle de la Mandine. A noter qu'en cette même année, la chapellenie de Peyrègues est à la nomination de l'avocat Villeneuve (48).

Enfin, en 1701, Jean Dupont, dit Louviarnès, peigneur de laine, possède une terre appartenant jadis à Pierre Senchet, au lieu dit Montirou ou la Calm, du fief de la chapellenie de Peyrègues (49).

Quelques années plus tard, en 1710, la communauté de Saint-Antonin décide, malgré l'opposition de M. de Lestang, de découvrir la fontaine des eaux minérales de Peyrègues pour l'usage du public, ses eaux, au dire de certains, étant les meilleures (50).

Le 13 avril 1739, Mgr Jean d'Yse de Saléon, l'évêque de Rodez, vient, au cours de sa visite pastorale, inspecter les églises de Carrendier et de Quergoalle, son annexe (51) ; Peyrègues n'est pas mentionnée. Trois ans plus tard, le 20 novembre 1742, il retourne dans les mêmes lieux pour le même motif (52). Le procès-verbal de la seconde visite contient un détail intéressant : « On nous a dit qu'il n'y avait qu'environ quatre vingt comunians dans le lieu de Carcouele, et qu'il n'y a pas de villages qui en dépendent, mais seulement un domaine appelé des Amourouzes distant d'un bon quart d'heure du chemin du dit lieu de Carcouele ». Or le masage des Amourouzes se trouve sur « la bro de Peyrègues », ou « la bro de la combe de Peyrègues » (53). Donc, en

(46) T-et-G, G 916 - Bourdoncle, notaire.

(47) Arch. de St Antonin. GG 39, f° 89 r°. Je pense qu'il s'agit de David Dupin, l'ancien curé de Septfonds.

(48) T-et-G, G 916 — Etat des chapelles dépendantes du chapitre.

(49) Saint-Antonin, GG 39, f° 152 r°

(50) Jean Donat « Les eaux à Saint-Antonin du 17^e au 19^e siècle » - BSATG, t. 41, 1913, p. 256.

(51) Aveyron, G 115.

(52) Aveyron, G 121.

(53) Arch. de Saint-Antonin, GG 39, feuille volante. D'après le cadastre de 1582 (f° 48), Jean Amouroux habite au masage des Amourouzes. Un autre Jean Amouroux, laboureur du même masage, fait partie des 16 particuliers qui, en août 1669, adressent leur requête à l'évêque.

1742, si les habitants de ce hameau vont à la messe à Quergoalle, c'est qu'ils n'ont pas d'église plus proche et que, par conséquent, Peyrègues est déjà désaffectée.

A partir de cette époque, le nom de Peyrègues ne se retrouve presque plus : il n'est porté ni dans Lempereur (54), ni dans l'état du diocèse de Rodez en 1790 (55). Par contre, dans la carte de la généralité de Montauban, de 1785 (56), l'église est indiquée comme annexe, mais sous le nom de Largenale ; je ne sais pas du tout d'où vient cette appellation, la carte étant, au demeurant, assez précise et fidèle pour les noms.

A la Révolution, le 17 juin 1791, lors de la vente des biens nationaux dans le district de Villefranche de Rouergue, « un bois taillis, une mesure d'église et patus, anciennement cimetièrre, à la chapellenie de Peyrol, au terroir de Peyrègues », sont estimés à 600 livres et vendus, avec la métairie de Peyrol estimée à : 20.284 livres 14 sols 8 deniers, pour 32.500 livres à Pierre Thouron, bourgeois de Saint-Antonin (57).

L'ancien cadastre de Saint-Antonin, de 1811 (58), mentionne trois constructions au hameau de Peyrègues : l'Eglise, sans indication particulière, et deux maisons.

En 1849, Auguste-François Coste, propriétaire du domaine de Peyrègues, fait vente à Daniel Amatis pour la somme de : 8000 francs (59).

Les pentes raides du vallon de Peyrègues, cultivées en partie dès le XII^e siècle, sont à cette époque abandonnées petit à petit au profit de terres plus faciles à travailler, d'accès plus commode. C'est ainsi que l'église voisine du Bosc de Lacalm est construite en 1849-50, et que le village du Bosc est érigé en succursale l'année suivante. La population rurale ne s'y est pas maintenue car, depuis 1851, elle est tombée de 646 à 126 habitants (60).

(54) « Etat du diocèse de Rodez en 1771 » - Rodez, Louis Loup, 1906, grand in-8° sur 2 col., 775 p.

(55) « Revue historique du Rouergue » - 5^e année, 1918, Rodez, imp. catholique, t. 2, p. 235.

(56) Arch. de Saint-Antonin, sans cote. — « Dédicée à M. de Trimond, intendant de la province de Haute-Guienne, par le S^r Capitaine ing^r-géographe du roi ».

(57) P. A. Verlaguet - « Vente des biens nationaux du département de l'Aveyron » - t. 1, Millau, 1931, Artières et Maury, in-8°, p. 185, Arch. hist du Rouergue, t. 8.

(58) Arch. de Saint-Antonin - Premier volume, section C de Gautier, 4^e feuille. L'église occupe la parcelle n° 1055. Plan levé au 1/2500^e par Dupin St André, géomètre.

(59) Note obligeamment fournie par M. Raymond Granier, de Laguèpie. Je le remercie également pour l'aide qu'il m'a apportée dans la traduction des documents anciens.

(60) P. Gayne « Dictionnaire des paroisses du diocèse de Montauban » 1978, p. 100.

Après lecture de ces notes, il est une question que l'on se pose : l'église Notre-Dame de Peyrègues a-t-elle été, oui ou non, une paroisse ? Je pense que l'on peut répondre par l'affirmative. Depuis quand ? Voilà qui est plus difficile à dire. Comme le fait remarquer très justement M. Fau, le bâtiment a des dimensions excédant de beaucoup celles d'une simple chapelle rurale (61).

A mon avis, le texte de la sentence arbitrale de 1284, disant que Peyrègues se trouve sans paroissiens, ne signifie rien ; j'entends par là que le terme de « paroissiens » peut être pris au sens plus général « d'habitants » et ne constitue pas une preuve. Puisque, dit Moulenq, l'église est devenue prieuré au XIV^e siècle, on peut admettre qu'à partir de cette époque elle ait été paroissiale, encore que l'existence de cette paroisse semble avoir été épisodique.

La durée comprise entre la disparition de la primitive église romane et l'édification de l'église gothique ne nous est pas connue : elle peut avoir été assez longue, à cause des difficultés du temps.

L'édifice est qualifié de « capellania » en 1533. Malgré toutes les définitions données par du Cange à ce mot (62), je pense qu'il faut tenir davantage compte des sens locaux. Un capelan, chez nous, est en général un prêtre, pas particulièrement un chapelain. Le mot capellania ne représenterait alors que ce qui incombe au prêtre : sa cure ou sa paroisse. A moins, mais ceci n'est qu'une hypothèse, qu'il y ait vraiment eu, dès cette époque, une chapellenie dans l'église.

Dans la requête de 1595, il est dit que l'église n'a pas servi depuis 40 ans. Elle n'a donc été utilisée que depuis sa construction, c'est-à-dire la fin du XV^e siècle, à l'année 1555 environ, plus peut-être quelques années à cheval sur la fin du XVI^e et le début du XVII^e siècle.

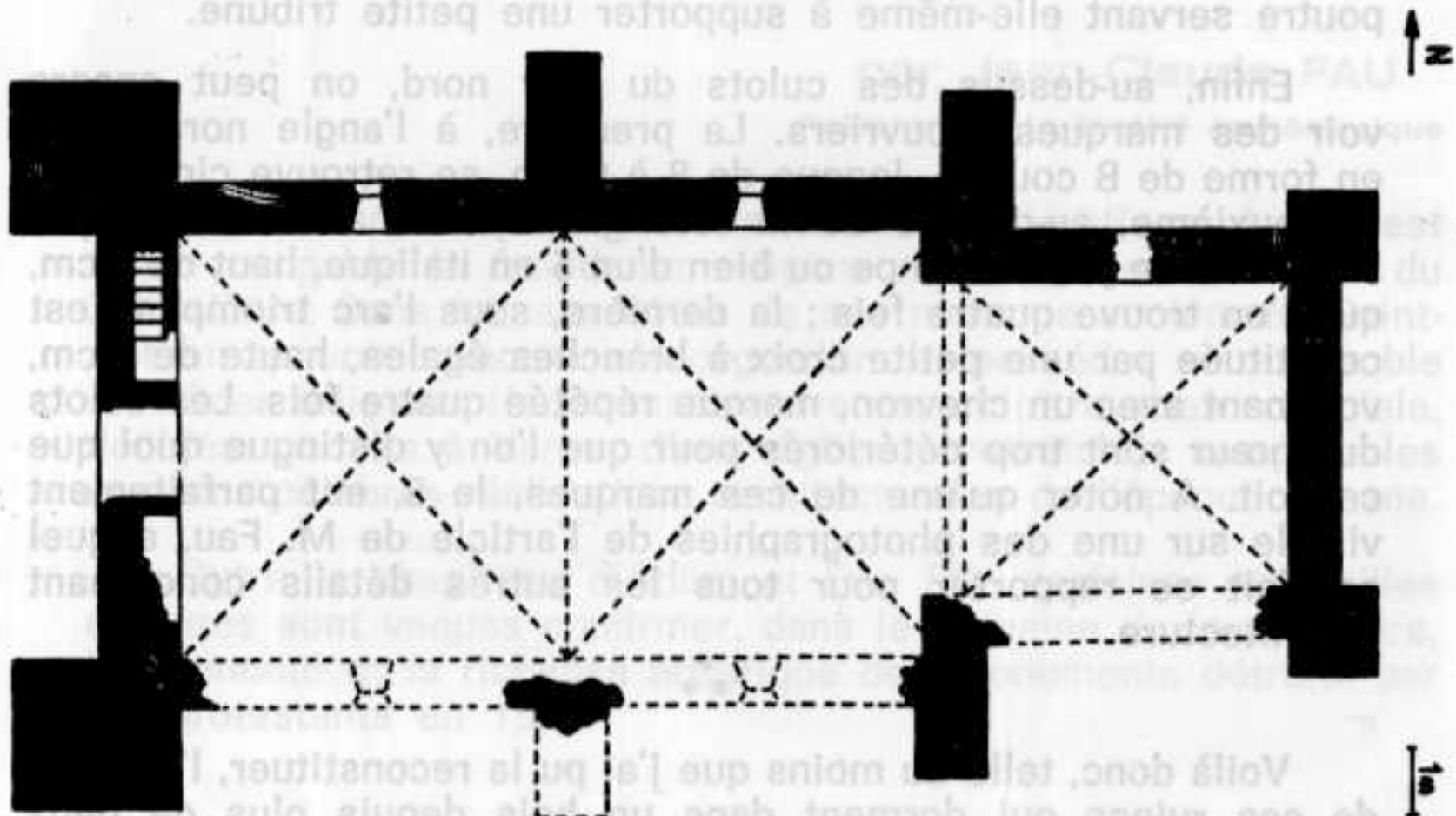
Le titre de paroisse se trouve encore en 1635 et même en 1669. Toutefois, dès 1633, on rencontre les termes de chapelle et de chapellenie. A partir de 1684, il n'est plus question que d'une chapellenie qui perdra petit à petit de son importance pour n'être plus, à la Révolution, qu'une simple dépendance du collège de Peyrol. Vendue comme bien national, l'église est tombée dans le domaine privé. Les différents propriétaires ont abandonné le site de Peyrègues, aux pentes trop abruptes, qui maintenant se trouve en plein bois.

*
**

(61) BSATG, t. 99, 1974, p. 24.

(62) « Glossarium mediae et infimae latinitatis » - P., Didot, 1842, 7 vol. In-4° sur trois colonnes.

Plusieurs visites des lieux m'ont permis de faire quelques constatations sur l'architecture de l'église et d'en dresser le plan. On remarquera tout d'abord une absence de symétrie entre les contreforts extérieurs, surtout au niveau de l'arc triomphal. le chœur semble atteint d'un défaut de parallélisme, sans qu'on puisse dire si c'est d'origine ou bien si c'est dû à l'écroulement du mur sud ; on ne peut également savoir, à cause du mauvais état des murs subsistants, si le chœur était éclairé.



D'autre part, à l'extérieur du mur nord, tout près du gros contrefort de la façade, on aperçoit les traces d'une « soudure ». Comme la nef est incontestablement venue d'un seul jet à la fin du XV^e siècle, faut-il voir dans ce raccord la présence d'éléments d'époques différentes ? Auquel cas le mur ouest, avec ses deux piliers massifs, pourrait bien être un vestige de l'ancienne église romane. Une analyse des chaux permettrait d'en savoir davantage.

A l'extérieur du mur ouest (façade), on constate que les montants de la petite fenêtre au-dessus de la porte d'entrée ont été refaits à une date plus récente : la taille de la pierre est différente. C'est à peu près tout ce qu'il reste, avec quelques pierres éparses sur le sol de la nef, des réparations effectuées à la fin du XVI^e ou au début du XVII^e siècle.

A l'intérieur du mur ouest, deux évidements réguliers, rectangulaires, sont placés à 2,5 m. environ au-dessus du sol actuel, de part et d'autre de la porte, et sont aménagés dans l'épaisseur du mur. Le plus proche du mur nord correspond au seuil d'un petit

escalier pris, lui aussi dans l'épaisseur du mur : c'est par là qu'on accédait au clocher. L'autre évidemment est moins profond ; l'état du mur à cet endroit ne permet pas de savoir s'il y avait un autre escalier.

Un peu plus bas, au-dessus de l'emplacement du linteau de la porte, subsistent trois pierres en saillie, simplement arrondies à leur extrémité inférieure. Semblables entre elles, elles sont également espacées ; une quatrième devait se trouver près du mur sud. Ces corbeaux sont évidemment destinés à soutenir une poutre servant elle-même à supporter une petite tribune.

Enfin, au-dessus des culots du mur nord, on peut encore voir des marques d'ouvriers. La première, à l'angle nord-ouest, en forme de B couché, longue de 8 à 9 cm, se retrouve cinq fois ; la deuxième, au-dessus de la tête grimaçante, a la forme d'un 5 muni d'une petite hampe ou bien d'un 5 en italique, haut de 5 cm, que l'on trouve quatre fois ; la dernière, sous l'arc triomphal, est constituée par une petite croix à branches égales, haute de 4 cm, voisinant avec un chevron, marque répétée quatre fois. Les culots du chœur sont trop détériorés pour que l'on y distingue quoi que ce soit. A noter qu'une de ces marques, le 5, est parfaitement visible sur une des photographies de l'article de M. Fau, auquel on doit se rapporter pour tous les autres détails concernant l'architecture.

*
**

Voilà donc, telle du moins que j'ai pu la reconstituer, l'histoire de ces ruines qui dorment dans un bois depuis plus de deux siècles, comme la belle du conte, dans le silence et dans l'oubli.

